

9 juin 2006



Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire d'EDF du 9 juin 2006

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'EDF SA s'est tenue ce jour au Palais des Congrès à Paris et l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires a été adopté.

Les comptes annuels et les comptes consolidés 2005 ont été approuvés. Il a en outre été décidé de verser un dividende de 0,79 euro par action, soit un montant total supérieur à 1,4 milliard d'euros. Le paiement sera effectué à compter du 20 juin 2006.

Pierre Gadonneix, Président Directeur Général d'EDF, a rappelé que "95% de l'électricité produite en France par EDF n'émet pas de gaz à effet de serre et est indépendante des risques d'approvisionnement liés aux hydrocarbures." Il a en outre évoqué les orientations stratégiques du Groupe pour renouveler et développer les installations et contribuer à faire face à la croissance des besoins actuels et futurs d'un marché européen de l'énergie en cours de construction. L'ambitieux programme d'investissements engagé en France et en Europe concerne la production nucléaire et thermique, les réseaux électriques et les interconnexions, les énergies renouvelables - notamment l'éolien et le solaire - ainsi que les offres de services aux clients dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Toutes les informations relatives au dispositif mis en place pour les relations d'EDF avec ses actionnaires sont disponibles sur le site actionnaires.edf.com

Contact presse : Jill Coulombe  +331 40 42 24 25 / +331 40 42 22 22